

Natali *in* Aiacciu

Dossier de candidature Marché de Noël 2026

Candidature chalet « Churros »



Chalet de type Alimentation

principalement sucrée – Vente d’Alcool non autorisée :

Vente en consommation sur place ou à emporter :
-Préparation et cuisson possible sur place,

La location des chalets de type « gourmandises » est proposée exclusivement du 4 au 24 décembre 2026 sans interruption.

Ils seront implantés sur la Campinchi selon un plan technique défini par les services de la Ville d’Ajaccio.

Horaires :

Tous les jours du dimanche au jeudi de 10h00/21h00

Les vendredis et samedis 22h00

Soirée d’ouverture, soirée de clôture et city trail jusqu’à minuit

Chalet « non fourni » 30 jours : 4 au 24 décembre 2026	1700€
Programmation musicale - PARTICIPATION OBLIGATOIRE 3 soirées Les concerts annulés par la municipalité pour intempéries ne seront pas facturés à raison de 160€/concert annulé.	+180€
TOTAL DEMANDE	1880€

La mise à disposition du matériel pour un branchement en triphasé vous sera facture en supplément sur demande 300€



Support de candidature à la sélection du marché de Noël - édition 2026

Les dossiers devront être envoyés exclusivement par mail à l'adresse suivante, les dossiers format papier ne seront pas acceptés :

candidature@ville-ajaccio.fr

Les produits proposés dans ce dossier et leur tarif ne pourront plus faire l'objet de modifications à la hausse après validation des candidatures retenues par le jury.



CANDIDATURES ET ATTRIBUTIONS

Les candidatures se feront en ligne jusqu'au 30 août inclus minuit.

Attention : une seule candidature par chalet est possible. .

Composition du dossier de candidature

- Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles, afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente : photos du produit, description, provenance, tarifs, etc.
- Document administratif **OBLIGATOIRE** :
 - un **extrait kbis**
 - Une **attestation de formation à l'hygiène alimentaire (HACCP) ou Certificat de formation HACCP.**

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées. Tout dossier déposé après la date limite sera considéré comme irrecevable et ne sera pas instruit par les services de la Ville

Etude des candidatures et attribution

- Les dossiers ne seront PAS présentés par les candidats, il est donc primordial d' étoffer au maximum vos candidatures.
- Les places étant limitées, chaque dossier fera l'objet d'une notation spécifique propre à la nature de l'activité proposée.
- L'attribution des chalets tiendra compte de la diversité et de l'équilibre nécessaire entre les produits mis en vente dans son ensemble.

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël 2026, la Ville d'Ajaccio a établi une liste des propositions souhaitées et déterminé des critères précis pour chaque thématique. **Les candidats devront respecter ces prescriptions lors de la constitution de leur dossier.**

La Ville d'Ajaccio souhaite apporter une attention particulière aux métiers de l'artisanat et recherche des exposants : produits artisanaux, producteurs locaux, artistes, métiers d'art, produits en lien avec la période de Noël (cadeaux, décorations de Noël, alimentation liée aux fêtes de fin d'année, etc.)

Les critères de notation sur 50 points

1. Critère artisanal - Notation sur 10 points

- Producteur, fabricant : 10 points
- Commerçant-revendeur dans ce domaine d'activité : 5 points
- Commerçant ne correspondant pas à ce domaine d'activité : 0 point

2. Critère géographique promotion du territoire

Notation sur 20 points

- Adresse du commerce en Pays Ajaccien : 20 points
- Adresse du commerce en Corse (hors CAPA) : 10 points
- Adresse du commerce en dehors de Corse : 5 point

3. Tarifs des produits : Notation sur 10 points

- Proposition de plusieurs produits attractifs à maximum 3€ : 10 points
- Proposition d'un seul produit attractif à maximum 3€ : 5 points
- Aucune proposition : 0 points

4. Originalité des produits proposés et présentation du dossier : attribution allant de 0 à 5 points

- Selon appréciation de la Commission de Sélection

5. Bonus thématique de Noël - Notation sur 5 points

- Produits en rapport avec les symboles et la thématique de Noël : 5 points
- Aucun produit en lien avec la thématique de Noël : 0 point

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Adresse : n°

Code postal, Ville :

Téléphone Portable :

Email :

Nom de l'entreprise :

Raison sociale :

Adresse professionnelle (si différente de l'adresse personnelle) :

NOM D'ENSEIGNE PROPOSÉ :

Si votre dossier de candidature est retenu, une enseigne sera fabriquée et posée sur votre chalet.

Le nom doit être en lien avec les produits proposés afin que les visiteurs puissent retrouver ce chalet de manière intuitive.

L'univers de Noël est à privilégier. Cette proposition d'enseigne est soumise à l'approbation du jury, notamment en cas de doublons.

Description Globale de la proposition:

Cette candidature propose des churros cuits à la minute sur place.

Les produits doivent être de qualité.

Merci de décrire une description générale des produits vendus, originalité , savoir –faire...

ECO MARCATU : démarche écologique, recyclage, réduction des déchets ... Cette démarche est obligatoire, merci de lister les dispositifs que vous mettrez en place :

Proposition de votre menu – volet alimentation

Ces informations sont à remplir obligatoirement en détail pour que la commission puisse statuer, notamment le tarif pour l'évaluation du rapport/qualité/prix. Les observations et précisions permettant d'apprécier la qualité de votre candidature sont fortement conseillées. (Esprit de Noël, qualité des produits, etc.....)

La sélection des candidats est essentiellement basée sur les produits que vous proposez. Toute vente de produit ne figurant pas sur ce formulaire, ou non approuvé par la commission d'attribution, sera interdite à la vente.

Le non-respect de cette règle donnera lieu à la fermeture immédiate du chalet.

Nom des produits proposés	Descriptif des produits proposés (composition, ingrédients lots, nombre de pièces...)	Tarifs TTC Proposés

Diapositive à dupliquer selon le nombre de référence qui seront proposées. Attention, aucune référence ou prix ne figurants sur les bordereaux du dossier de candidature, ne pourront être proposés à la vente. La carte est les prix sont figés

Au moins une proposition alimentaire inférieur ou égal à 5€ doit figurer sur cette carte pour les familles à petits budgets. Tout dossier ne comportant pas cette possibilité sera automatiquement éliminé.

Bordereau des boissons

La vente de boissons de type canettes ou bouteilles individuelles est interdite (hormis pour les bouteilles d’eau 33cl ou 50cl.)
Le service s’effectue obligatoirement dans des gobelets en carton.
La vente d’alcool est interdite.

Nom des boissons proposées	Descriptif des produits proposés (composition, ingrédients, conditionnement...)	Tarifs

Diapositive à dupliquer selon le nombre de référence qui seront proposées.
Attention, aucune référence ou prix ne figurants sur les bordereaux du dossier de candidature, ne pourront être proposés à la vente.
La carte est les prix sont figés

Attention les tarifs proposés vont contribuer à votre sélection. Si votre candidature est sélectionnée, Il sera formellement interdit d’augmenter ces tarifs sous peine d’exclusion du marché de Noël.

PROMOTION DE VOS PRODUITS ET TARIFS (photos obligatoires)

Montrez-nous ce que vous faites !

PRODUIT

Dénomination :

Nombre de pièces :

Prix :

PRODUIT

Dénomination :

Nombre de pièces :

Prix :

PRODUIT

Dénomination :

Nombre de pièces :

Prix :

Photo réelle du produit
ici

Photo réelle du produit
ici

Photo réelle du produit
ici

Lots offerts pour le jeu concours - OBLIGATOIRE

Afin de professionnaliser l'animation du marché et de mettre en valeur l'ensemble des chalets un jeu concours se déroulera tous les jours, à destination du public présent.

Il est demandé à chaque exposant de fournir un lot qui sera offert aux gagnants ayant participé.

Les lots correspondront à votre activité.

Chaque lot sera annoncé par l'animateur micro qui stipulera la nature du lot offert et le nom de l'exposant ayant fait le don.

La participation à cette animation est obligatoire pour un minima d'un lot

Lot(s) offert(s)

Prix / Description :

Je soussigné (e) :
des informations qui composent ce dossier.

atteste avoir lu et accepter, la totalité

Fait à

Le

Signature :

**Coffret Tétrà 7780435****Triphasé pour chalet Nourriture**

- 1 x Interrupteur différentiel PFGM-40/4/C
- 1 x module de déclenchement Z-FAM
- 1 x Bouton d'arrêt d'urgence
- 1 x Disjoncteur PL56-C32/4
- 2 x disjoncteurs PLG4 C16/1N
- 1 x voyant présence tension
- 4 x Prises 2 P+T 10/16A 250V IP44
- 1 x Socle Droit 5*32A 400V IP44

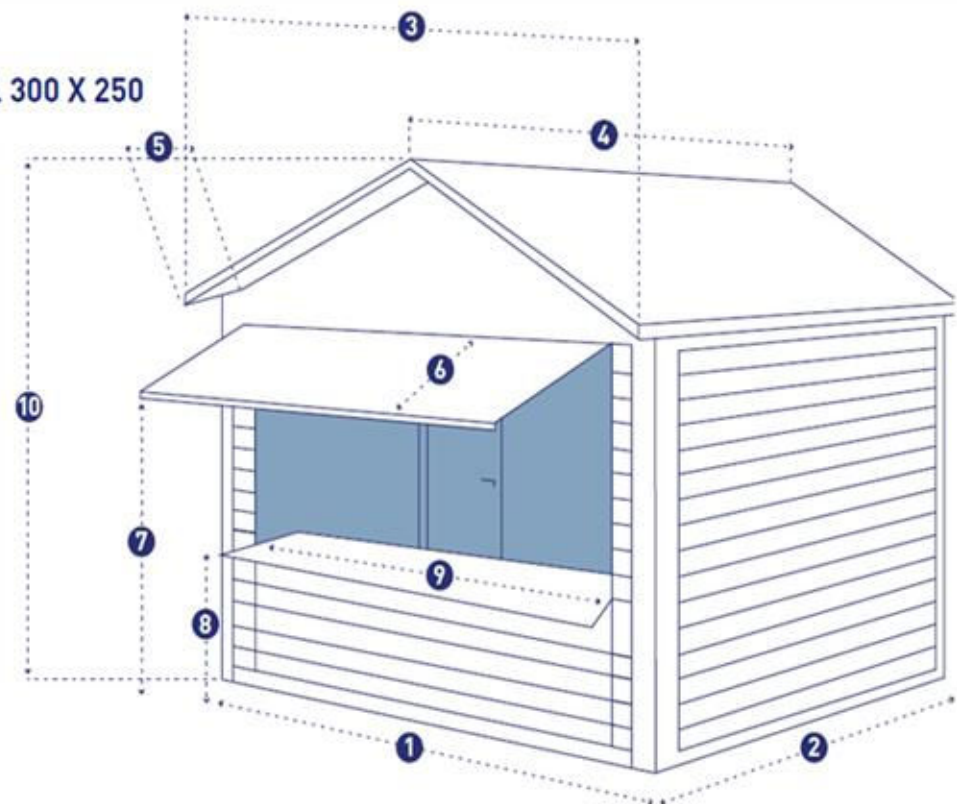
Le branchement en triphasé sera facturé en supplément (300€)

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Votre équipement nécessite un branchement de type **MONOPHASÉ** ou **TRIPHASÉ**
Précisez :

DIMENSIONS PAR CHALET MODEL 300 X 250

1. 298 cm largeur
2. 251 cm profondeur
3. 324 cm largeur
4. 288 cm profondeur
5. 36 cm débord
6. 274 cm x 101 cm
7. 204 cm hauteur
8. 94 cm hauteur
9. 270 cm x 17 cm
10. 276 cm hauteur



Electricité

**Coffret Monophasé 77804350****Monophasé pour chalet normaux**

- 1 x Interrupteur différentiel PFGM-40/2/P 3
- 1 x module de déclenchement Z-FAM
- 1 x Bouton d'arrêt d'urgence
- 2 x disjoncteurs PLG4 C16/1N
- 1 x voyant présence tension
- 4 x prises 2 P+T 10/16A 250V IP44

Attention : Il est formellement interdit de percer les chalets. Le stockage de marmites, cartons et palettes et autres encombrants est formellement interdit autour des chalets.

RAPPEL DES RÈGLES PAR LA DDSCPP 2A

- Être équipé d'un lave-mains autonome avec commande à pied (équipement non fourni par la Ville)
- Disposer de solutions hydro alcooliques.
- Utiliser des essuie-mains à usage unique.
- Disposer de produits détergents dans le chalet.
- Disposer d'une corbeille à commande à pied.
- Disposer d'un point froid pour la conservation des aliments.
- Disposer d'un thermomètre pour contrôler que le réfrigérateur fonctionne correctement et que la chaîne du froid est respectée.
- Sécurité : chaque chalet doit disposer d'un extincteur fonctionnel et adapté à l'intérieur.

IMPORTANT : les chalets proposant à la vente des produits de transformation alimentaire doivent fournir impérativement une attestation de formation à l'hygiène alimentaire ou à l'HACCP.



RAMASSAGE DES HUILES

- Contrat obligatoire
- Enlèvement 3 fois par semaine au minimum
- Une copie des bons d'enlèvement doit être **OBLIGATOIREMENT** conservée dans le chalet et produite sur demande des services de la Ville et de la DSV, sous peine d'avertissement.

CONTENANTS **INTERDITS** :

Vaisselle en plastique
Bouteilles individuelles
Canettes



CONTENANTS **AUTORISES** :

Vaisselle en carton
Bouteilles d'eau individuelles
Gobelets, assiettes et couverts en carton



La vaisselle en service sur le marché doit être 100% recyclable.
Des poubelles de tri jaunes seront à votre disposition